



**B.A.F.**

Sommaire

EXAMENS

FIDE

CADENCE  
FISCHER

COURRIER

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS  
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

# BULLETIN

des

# ARBITRES FEDERAUX



D.N.A. – F.F.E.  
B.P. 2022  
34024 Montpellier cedex 1  
Téléphone : 04 67 60 02 24

N°99  
FEVRIER 2003

# SOMMAIRE DU BAF N°99

LE MOT DU PRESIDENT.....	page 03
<i>par Francis DELBOE</i>	
TITRES ET SANCTIONS.....	page 04
<i>Par Serge COLIN</i>	
EXAMENS sujets et corrigés.....	page 05
<i>Par Thierry PARIS</i>	
COORDONNEES DNA ET FORMATEURS.....	page 13
DIRECTION REGIONALE DE L'ARBITRAGE.....	page 14
AMUSEMENT.....	page 17
<i>Par Stéphane ESCAFRE</i>	
TECHNIQUE	
QUAND FAUT-IL ANNONCER LA CHUTE DU DRAPEAU .....	page 18
EQUIVALENT CADENCE FISCHER / CADENCE CLASSIQUE.....	page 19
TOUS FIDE – Classement universel ?.....	page 20
<i>Par Stéphane ESCAFRE</i>	
La DNA vous informe - ALCOOL.....	page 21
COURRIER DES LECTEURS.....	page 22
La DNA vous informe - FORMATION.....	page 28

Rédacteur du Bulletin des Arbitres Fédéraux :  
Stéphane ESCAFRE – Téléphone : 06 23 69 10 91 – e-mail [Escafrestephane@aol.com](mailto:Escafrestephane@aol.com)

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Echecs  
Direction Nationale de l'Arbitrage - **SIEGE** : Stephen BOYD, délégué D.N.A.,  
B.P. 2022, 34024 Montpellier cedex 1  
Téléphone : 04 67 60 02 24 [ffe.formation@online.fr](mailto:ffe.formation@online.fr)

Les arbitres fédéraux titulaires d'une licence A valable pour l'année en cours sont automatiquement abonnés au B.A.F. Cette publication est gratuite. Tout changement d'adresse est à signaler au Directeur des Titres : Serge COLIN, imp. de Belledonne 38290 LA VERPILLERE - e-mail : [colin.serge@wanadoo.fr](mailto:colin.serge@wanadoo.fr)

# LE MOT DU PRESIDENT

Par Francis DELBOE

« Faites donc plutôt des efforts pour lutter contre le dopage électronique ! » C'est en ces termes qui, le moins qu'on puisse dire, sont un tantinet provocateurs, que l'illustre Grand-Maître LUOBOJEVIC s'est adressé aux dirigeants de la FIDE à l'occasion des Olympiades de Bled, en Slovénie, alors qu'on le questionnait sur le taux de caféine autorisé.

Il ne faut pas sous-estimer la préoccupation éprouvée par les joueurs face à l'arrivée des « nouveaux tricheurs » suréquipés en matériels électroniques : P.D.A, Fritz pocket, micro-ordinateur tactile initialement prévu pour non-voyants soigneusement dissimulé sous une gabardine, Chess Base consulté sur un portable dans sa voiture sur le parking, téléphone mobile utilisé dans les toilettes ou en salle après l'avoir maquillé en fausse oreillette de walkman permettant d'entendre les conseils donnés par un complice, j'en passe et des meilleures ! Il nous faut protéger les joueurs honnêtes. C'est une des missions du corps arbitral. Sans sombrer dans la paranoïa et sans oublier d'agir toujours avec tempérance, tact et courtoisie, nous devons redoubler de vigilance et de perspicacité. Pendant les parties, c'est auprès des joueurs que nous devons remplir notre rôle, et non en restant assis en permanence derrière l'écran d'un ordinateur ! Dans l'espace de jeu, il doit toujours y avoir une présence arbitrale. Il faut surveiller les allées et venues suspectes et...ouvrir l'œil ! C'est la « tactique du gendarme », chantait Bourvil !

Le jeu d'échecs progresse en France. Cet essor doit se traduire par une présence française de plus en plus affirmée sur la scène internationale, à tous les niveaux, y compris dans le domaine de l'arbitrage. Notre nombre d'arbitres internationaux doit s'accroître. Il ne s'agit pas bien sûr d'abaisser notre niveau d'exigences pour autant. Mais certains d'entre vous, qui sont AF1, remplissent déjà depuis longtemps toutes les conditions légales et disposent largement de toutes les qualités requises pour solliciter et obtenir le titre d'A.I dès le Congrès 2003. Alors ? J'attends vos dossiers !

Nous avons également besoin d'arbitres polyglottes. Afin d'améliorer la pratique de la langue anglaise chez nos collègues, le plan L.O.V.E sera mis en place dès la saison prochaine. Restons sérieux ! Non mais ! Cet acronyme ne signifie rien d'autre que « Langues Orientées Vers les Echecs ». L'objectif n'est pas d'imposer de nouvelles contraintes aux arbitres, mais tout simplement de leur offrir d'une part des outils (comme par exemple un lexique « nécessaire et suffisant ») d'autre part de fournir une aide à ceux qui veulent aller plus loin, notamment en passant après préparation des tests qualifiants, comme par exemple le Cambridge first certificate ou le Test of English for International Communication.

A l'occasion de l'Assemblée Générale de la F.F.E, les fondements d'une Charte du Joueur d'Echecs ont été adoptés à l'unanimité. Lors de sa séance de mars 2003, le Comité Directeur Fédéral va affiner ce texte qui servira de support pédagogique mais aussi de moyen coercitif pour faire admettre à chacun que la pratique de notre sport passe par le respect de l'adversaire, des règles, de l'organisateur...et de l'arbitre !



Session de novembre 2002

**UV 1bis**

Durée : 2 heures

Documents autorisés : Livre de l'Arbitre, Livre de la Fédération

### **I - LA COUPE**

Un club dont l'effectif est de 22 joueurs organise une coupe. Sachant que la seule féminine du club est exemptée au premier tour, établissez le plan de cette coupe jusqu'à la finale..

### **II – LES LICENCES**

Expliquez en quelques lignes les différences entre la licence A et la licence B.

### **III – QUESTIONS DIVERSES**

- q Combien de personnes composent le Comité Directeur de la F.F.E ?
- q Quelle commission à en charge d'établir le calendrier fédéral ?
- q Comment se nomme le Directeur Technique National ?
- q Citez 4 sanctions disciplinaires applicables aux clubs ?
- q Quel classement Elo un ancien joueur va-t-il obtenir en se re-licenciant après deux ans d'interruption ?
- q A quoi sert le système Molter ?

### **IV – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS**

Un capitaine d'équipe vous présente la composition suivante pour son prochain match de N3 (ronde 5).

<b>Echiquier</b>	<b>Muté</b>	<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Elo</b>
1	X		Jacober	Marco	2072
2	X		Bozkra	Janos	2180
3			Philbert	Damien	2020
4		f	Jacot	Mélanie	2058
5	X		Balthus	Eloi	2080
6					
7			Lutz	Frank	1890
8			Damien	Christophe	1899
9			Breton	Loïc	1500

*Précisions* : Christophe est un pupille plein de promesse qui vient de se licencier ! Janos est hongrois et est licencié dans le club de Budapest. Franck Lutz, joueur allemand de Dresde est également licencié en France. Damien participe également aux rencontres de NIV

Quels conseils pouvez-vous lui donner avant qu'il ne dispute ce match qui risque de lui causer de nombreux désagréments ? (Précisez les références des articles sur lesquels vous vous appuyez pour votre argumentaire).

Après avoir sagement écouté vos conseils et fait le nécessaire pour être en règle, le jour J arrive.

Le 8<sup>ème</sup> échiquier arrive à 15h10. Le procès-verbal donne les résultats suivants :

1-0, 1/2-1/2, 1-0, 0-1, 1/2-1/2, 0-1, 1-0, 0f-1f, 1/2-1/2      Total : 4.5-4.5

Ce procès-verbal est-il conforme ? Rétablissez le score final.

### **V – LE COMPORTEMENT DES JOUEURS**

Établissez en une dizaine de points ce qui constituerait pour vous la charte du gentleman du jeu d'échecs.

Session de novembre 2002

**UV 1**

Durée : 2 heures

Documents autorisés : Livre de l'Arbitre, Livre de la Fédération

Suivant les questions vous devrez : répondre en cochant la(les) case(s) contenant la bonne réponse ou fournir la bonne réponse en quelques mots

Pour certaines questions il vous sera demandé de préciser l'article du règlement qui justifie votre réponse.

1 - En partie lente, l'annonce de l'échec est obligatoire.

- vrai
- faux

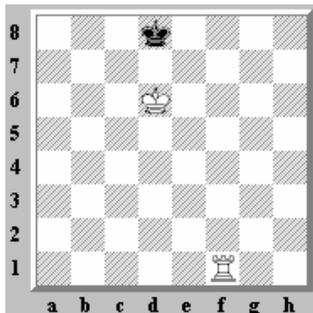
2 – En cadence rapide, lorsque les deux drapeaux sont tombés et qu'il est impossible de déterminer lequel est tombé le premier, l'arbitre doit décréter cette partie nulle.

- vrai
- faux

3 – En cadence rapide, aucune réclamation ne peut être déposée à propos du réglage de la pendule si au moins trois coups ont été joués.

- vrai
- faux

4 – Le conducteur des blancs joue Tf8, son drapeau tombe.



- Les blancs gagnent.
- La partie est nulle
- Les noirs gagnent.
- 

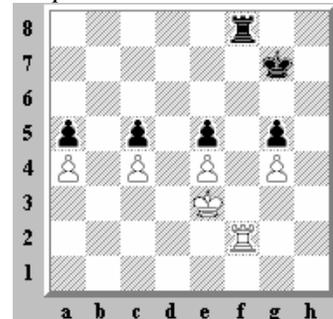
5 – En cadence Fischer avec incrémentation de 30 secondes par coups, les joueurs :

- Sont dispensés de noter dès que leur capital temps est inférieur à 5 minutes.
- Doivent noter tous les coups
- Ne sont jamais obligés de noter les coups

6 – L'arbitre passe à côté de la table d'un vétéran anglais et constate qu'il a noté sur sa feuille de partie : 1.P-K4 P-QB4, 2.P-Qb3 Kt-KB3.

- L'arbitre ne dit rien car il sait que cette notation était largement utilisée chez nos amis anglais dans les années 70 et signifie 1.e4 ç5 2. ç3 Cf6.
- L'arbitre lui demande fermement d'écrire sur sa feuille de partie en utilisant la notation algébrique.
- L'arbitre vérifie que la feuille de son adversaire est lisible et, rassuré, passe son chemin.

7 – Dans la position suivante, les noirs jouent Tf8xTf2, les blancs répondent RxTf2, relancent la pendule des noirs qui voient leur drapeau tomber.



- L'arbitre déclare la partie perdue pour les noirs.
- L'arbitre déclare la partie nulle.

8 – Cadence : 50'+30s/coup pour les 20 premiers coups puis 50'+30s/coup pour finir la partie. Un joueur arrive avec 55' de retard. Sa pendule indique 00.00.

- Le joueur a perdu par forfait.
- Le joueur s'assoie à sa table et joue.
- Le joueur a perdu au temps.

9 – Les blancs jouent leur coup, relancent la pendule des noirs. Ils s'aperçoivent alors que deux pièces sont mal positionnées sur l'échiquier (chevauchement avec la case voisine).

- p** Ils disent « j'adoube » et repositionnent les pièces.
- p** Ils ne peuvent rien faire pour le moment.
- p** Ils doivent demander à leur adversaire de repositionner les pièces.

article : \_\_\_\_\_

10 – Le conducteur des noirs joue son coup 25<sup>ème</sup> coup dans une position extrêmement complexe et tendue. Son adversaire fébrile se lève et va faire quelques pas pour se détendre.

- p** L'arbitre le rattrape et l'invite fermement à ne pas quitter son siège car c'est à lui de jouer.
- p** L'arbitre ne dit rien tant qu'il ne va pas dehors fumer une cigarette.

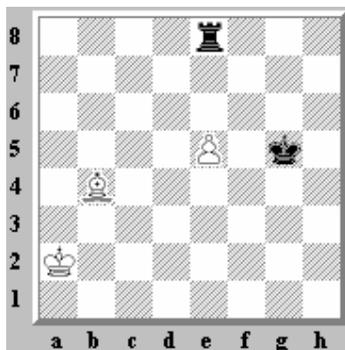
article : \_\_\_\_\_

11 – L'arbitre signale la chute du drapeau :

- p** En partie lente : uniquement dans la première phase de jeu, mais pas dans la phase K.O.
- p** En partie de 61 minutes.
- p** En cadence Fischer 3'+2s/coup.

article : \_\_\_\_\_

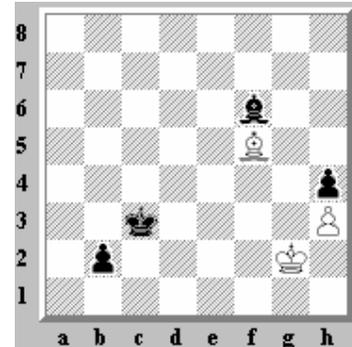
12 – Dans la position suivante, le conducteur des noirs joue Txe5 mais le drapeau tombe avant qu'il ait lâché la Tour. Les noirs réclament la nulle car le joueur blanc ne peut mater.



- p** L'arbitre accorde la nulle.
- p** L'arbitre donne le gain aux blancs.

article : \_\_\_\_\_

13 – Dans la position suivante, en phase K.O., 20 secondes avant la chute du drapeau, les blancs appellent l'arbitre et réclament la nulle avec l'explication suivante : « J'ai l'intention de capturer le pion lorsqu'il arrivera en b1 en sacrifiant mon Fou. Je garderai mon Roi dans le coin et le Fou adverse est de la mauvaise couleur ». L'arbitre accorde sans hésiter la nulle



- p** L'arbitre a tort
- p** L'arbitre a raison.

14 – Cadence : 61mn. Les Blancs réclament la nulle pour 3<sup>ème</sup> répétition de la position. L'arbitre vérifie et constate que les Blancs ont tort. Les pendules indiquent : B : 01.20 (1mn 20s) N : 04.00 (4mn). L'arbitre va :

- p** Rectifier les pendules : B : 0.40 N : 04.00
- p** Accorder le gain au Noirs.
- p** Rectifier les pendules : B : 1.00 N : 07.00
- p** Rectifier les pendules : B : 04.00 N : 01.00

article : \_\_\_\_\_

15 – Un joueur non-voyant rencontre un joueur voyant. Ce dernier peut :

- p** Se faire assister par une personne pour indiquer les coups à son adversaire
- p** Demander à avoir un crédit de temps supplémentaire à sa pendule.
- p** Se dispenser de noter les coups.
- p** Exécuter les coups des deux joueurs sur l'échiquier.

16 – Cadence 40 coups/2h et 1 heure K.O.  
Après 5h30 de jeu, les Noirs qui ont moins de 2 minutes à la pendule réclame la partie nulle à l'arbitre car leur adversaire ne fait pas d'effort pour vaincre et joue le temps. L'arbitre rend son verdict en faveur du réclamant.

**P** La décision peut être remise en cause si les Blancs saisissent la commission d'appel du tournoi.

**P** L'arbitre n'a pas à intervenir tant qu'il n'a pas constaté sur l'échiquier que les Blancs n'ont effectivement pas de plan.

**P** Une éventuelle contestation des Blancs n'a aucune chance d'aboutir.

article : \_\_\_\_\_

17 – Les Blancs notent leur coup sur leur feuille de partie (tenue de manière irréprochable), le joue et appellent l'arbitre pour réclamer la nulle car 50 coups viennent d'être joué sans mouvement de pièces ni prise de pion.

**P** L'arbitre accorde la nulle.

**P** L'arbitre n'accorde pas la nulle

UVI (suite)

article : \_\_\_\_\_

18 – La ronde 5 de l'Open a démarrée à 19h00. Les 2 joueurs de la table 26 arrivent en même temps à 19h20 dans la salle de jeu. Qu'affichent les pendules ?

**P** Noirs : 15h59, Blancs : 16h19

**P** Noirs : 15h59, Blancs : 15h59

**P** Noirs : 16h19, Blancs : 15h59

**P** Noirs : 16h09, Blancs : 16h09

19 – Si une pièce touchée ne peut être jouée.

**P** On doit jouer le Roi.

**P** On peut jouer n'importe quoi du moment que le coup est légal.

20 – Dans les tournois homologués par la F.I.D.E, les échiquiers utilisés doivent comporter la numérotation des cases.

**P** vrai

**P** faux

Rappel

## TESTS D'ARBITRES

### UV1, UV1 bis et UV2

29 mars 2003 – 14 juin 2003

Samedi matin, durée : quatre heures. Les candidats qui n'ont pas été reçu à la session de novembre, ou qui n'ont pas pu présenter cet examen peuvent le repasser.

Sensibilisez vos candidats à passer l'**UV3 informatisé** plutôt que l'épreuve à domicile. Les délais de correction sont plus courts.

L'UV3 informatisée évite un lourd travail de rédaction de la part du candidat et permet une correction rapide sinon quasi immédiate !! Pensez-y !!

Relisez le BAF 98 où Charles-Henri Rouah, formateur, en parle.

Session de novembre 2002

**UV 2**

Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARITRE – LIVRE DE LA FEDERATION

## **I – COUPE DU COMITE REGIONAL DU PAYS BOURDONNAIS**

56 joueurs s'inscrivent à la Coupe du Comité. Les finalistes entrent en 1/16ème de finale et les 3 féminines sont exemptées du premier tour. Etablissez le plan de cette Coupe, jusqu'à la finale.

## **II – LA COMMISSION D'APPEL D'UN TOURNOI.**

*Expliquez à un organisateur novice le rôle, la constitution, le mode de saisine et le fonctionnement de la commission d'appel.*

## **III – INDEMNITES D'ARBITRAGE.**

- q Open au système suisse en 7 rondes sur 7 jours, cadence 40coups/2h + 1h/KO. 120 participants dont 3 GMI, 2, MI , 2 MF et 15 CF. Montant des prix : 2500€ L'informatique est apportée par l'équipe d'arbitrage. Indemnités perçues par l'arbitre principal et son adjoint ?
- q Championnat départemental : Toutes-rondes à 10 joueurs. Montant des prix : 1524 € Indemnités perçues par l'arbitre ?

## **IV – LE TOURNOI FERME**

Championnat Individuel. 11 joueurs.  
Inscrits :  
Club de Bled : Turgo, Vilmar, Landersk, Barbade, Wolf.  
Club de Trud : Alberic, Cliver, Monsk  
Club de Dusk : Ilko  
Club de Alzan : Zadri  
Club de Petrog : Ronan  
Organisez l'attribution des numéros d'appariements.

## **V - LES DEPARTAGES.**

*Un organisateur n'arrive pas à faire son choix entre le Cumulatif, la Performance et le Solkoff.*

Expliquez la façon dont ils sont calculés, donnez les avantages et inconvénients de chacun et quelques éléments qui d'après-vous font qu'un système est plus adapté qu'un autre en fonction des caractéristiques du tournoi (nombres de rondes, nombres de joueurs, proportion de joueurs classés etc..).

**Corrigé UV 1bis novembre 2002****I - LA COUPE** (réf. Livre de l'Arbitre 2.3)

Préparation du 1<sup>er</sup> tour :

**Joueurs disponibles** = inscrits = 22

Avec 22 inscrits, on peut faire l'hypothèse d'une coupe avec 5 tours (car  $22 < 32 = 2^5$ ).

**Joueur fictif** = 1 (la joueuse est exemptée du premier tour)

**Nombre total de joueurs** = joueurs disponibles + joueurs fictifs =  $22 + 1 = 23$

Pour le 1<sup>er</sup> tour, il y aura **neuf exempts** (à définir par tirage au sort) :  $32 - 23 = 9$

Plan de déroulement de cette coupe

	Participants	Qualifiés
1 <sup>er</sup> tour	$22 - 1 - 9 = 12$	6
8 <sup>ème</sup> de finale	$6 + 1 + 9 = 16$	8
Quart de finale	8	4
Demi-finale	4	2
Finale	2	Vainqueur

**II – LES LICENCES** (réf. Livre de la Fédération : Règles Générales des Compétitions)

La licence A permet de participer à toutes les compétitions et elle donne droit aux classements ELO et ELO rapide. Elle est obligatoire pour les arbitres.

La licence B permet de participer à des tournois dont la cadence est inférieure à 61 minutes et elle donne droit au classement ELO rapide.

Les licences A et B permettent de voter et de se présenter à toute poste à responsabilité mais la licence B ne compte pas pour le calcul du nombre de voix du club lors des assemblées générales.

**III – QUESTIONS DIVERSES**

Nombre de personnes au Comité Directeur de la FFE : 39

Le calendrier fédéral est établi par la Commission Technique.

Le Directeur Technique National est le GM Eric PRIÉ, il est nommé par une Commission Technique, approuvé par le Comité Directeur de la FFE.\*

Les sanctions disciplinaires applicables aux clubs : pénalités sportives, pénalités pécuniaires, suspension partielle ou totale et radiation.

Après 2 ans sans licence, un ancien joueur récupère son dernier classement publié (exemple : un joueur qui reprend une licence en septembre 2002 après 2 ans d'arrêt récupère son classement publié en septembre 2000).

Le système Molter permet de réaliser les appariements d'une compétition avec un grand nombre d'équipes et un faible nombre de rondes.

\* A l'heure où nous publions ce bulletin, Eric Prié occupe un emploi à mi-temps pour le secteur jeune. C'est le Président de la Commission Technique, Jean-Christophe Basaille, qui remplit cette fonction.

#### **IV – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS** (réf. Livre de la Fédération : Règles Générales des Compétitions Fédérales et Championnat de France des Clubs)

##### Analyse de la composition d'une équipe en Nationale 3 :

- . Il ne doit pas y avoir de trou au 6<sup>ème</sup> échiquier.
- . Il faut faire attention au nombre de mutés (3 au maximum). Il faut savoir qu'un joueur qui vient de se licencier (comme Christophe) est considéré comme muté.
- . Il faut faire attention à la nationalité des joueurs (français, européens, hors CEE). De plus, un joueur ayant une licence à l'étranger doit aussi prendre une licence en France pour jouer les interclubs.
- . Il faut respecter la règle des 103 points entre tous les échiquiers (ici, il faut inverser les 2 premiers).
- . Si un joueur fait aussi partie de l'équipe de Nationale 4, alors il faut faire attention au nombre de parties disputées dans chaque équipe et au nombre de parties disputées au total.
- . Il y a des dates limites pour les prises de licence (fin septembre et fin novembre suivant le statut des joueurs).
- . On peut demander une demande de dérogation pour le classement d'un pupille (1899 pour Christophe) mais il faut attendre la réponse de la fédération.
- . Il faut au moins une féminine française ( code FRA si classée FIDE).

##### Analyse du procès-verbal :

- . On ne compte pas les demi-points en interclubs.
- . Si le 8<sup>ème</sup> échiquier est arrivé à 15h10, il n'est pas forfait ; l'heure officielle du début des rencontres de Nationale 3 est 14h15.

#### **V – LE COMPORTEMENT DES JOUEURS**

- . Avoir une tenue correcte
- . Avoir un comportement correct ( ne jamais déranger son adversaire)
- . Accepter de serrer la main de son adversaire (quel que soit le résultat)
- . Respecter tous les joueurs (quel que soit leur niveau) et accepter d'analyser
- . Respecter les arbitres et ses décisions
- . Respecter les règles du jeu et être fair-play
- . Ne pas poursuivre une partie inutilement (savoir abandonner, savoir accepter la nulle)
- . Etre à l'heure et avoir sa licence
- . Aider les organisateurs (pour le rangement en fin de tournoi par exemple)
- . Ne pas manger, ni boire assis devant son échiquier

##### **Barème :**

- I 4 points
- II 3 points
- III 4 points
- IV 6 points
- V 3 points

- 1 - faux 3.8 b
- 2 - vrai B.8
- 3 - vrai B.4
- 4 - Les blancs gagnent 5.1 a
- 5 - Doivent noter tous les coups 8.4
- 6 - L'arbitre lui demande fermement d'écrire sur sa feuille de partie en utilisant la notation algébrique 8.1 – E.2
- 7 - L'arbitre déclare la partie nulle.
- 8 - Le joueur a perdu au temps. 6.10
- 9 - Ils ne peuvent rien faire pour le moment. 4.2
- 10 - L'arbitre ne dit rien tant qu'il ne va pas dehors fumer une cigarette. 12.4
- 11 - En partie de 61 minutes. B'.2
- 12 - L'arbitre accorde la nulle. 4.3.c – 6.10
- 13 - L'arbitre a raison.
- 14 - Rectifier les pendules : B : 1.00 N : 07.00 9.5 b

15 –  
 Se faire assister par une personne pour indiquer les coups à son adversaire  
 Demander à avoir un crédit de temps supplémentaire à sa pendule.  
 Exécuter les coups des deux joueurs sur l'échiquier.

16 - Une éventuelle contestation des Blancs n'a aucune chance d'aboutir. 10.2 a-d  
 17 - L'arbitre n'accorde pas la nulle 9.4  
 18 –  
 Noirs : 15h59, Blancs : 16h19  
 Noirs : 16h19, Blancs : 15h59  
 Noirs : 16h09, Blancs : 16h09

19 - On peut jouer n'importe quoi du moment que le coup est légal.  
 20 - faux

Barème :

N°	Pts	remarques	Sanction
1	0.5	-1 si erreur (il y en a peu)	Une erreur ou une absence de réponse est sanctionnée par (-1).
2	0.5		
3	1		Une erreur dans l'article est sanctionnée par (-0.5).
4	1	0 pour le 6.8a	
5	1	Art.8 des règles générales des compétitions (livre FFE) OK aussi	
6	1	0 si seulement E.2	
7	1		
8	1	0 pour forfait et 6.7	
9	1		
10	1.5		
11	1	0 pour 6.9	
12	1		
13	0.5		
14	1.5		
15	1.5	0.5 si 1 réponse, 1 pt si 2 et 1.5 pour les 3.	
16	1.5		
17	1.5		
18	1	Le 3 <sup>ème</sup> choix peut sembler aberrant, mais il est tout à fait possible. Le règlement le permettant !!	
19	0.5		
20	0.5		

Certains candidats se sont émus du fait de sanctionner par des points négatifs les réponses fausses ou l'absence de réponse. Nous avons estimé qu'un arbitre qui se trompe une fois sur deux, ou même une fois sur quatre sur les règles du jeu ne serait pas admissible.

## DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

<b>Directeur National de l'Arbitrage</b>  Francis DELBOE	24 rue des Sorbiers 59134 HERLIES Téléphone : 06 62 36 88 02 <a href="mailto:fdelboe@online.fr">fdelboe@online.fr</a>
<b>Conseiller Technique</b>  Jean-Christophe BASAILLE	15 rue Vannerie 21000 DIJON Téléphone : 03 80 28 01 00 <a href="mailto:jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr">jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr</a>
<b>Directeur de la Formation</b>  Christian BERNARD	85 avenue Frédéric Mistral 84100 ORANGE Téléphone : 04 90 34 97 97 <a href="mailto:chris.a.bernard@wanadoo.fr">chris.a.bernard@wanadoo.fr</a>
<b>Directeur des Tournois, Titres et Sanctions</b> Serge COLIN	Impasse de Belledonne 38290 LA VERPILLERE Téléphone : 04 74 94 14 89 <a href="mailto:Colin.serge@wanadoo.fr">Colin.serge@wanadoo.fr</a>
<b>Directeur des Traductions</b> Francis CORRIGAN	7 rue des Batignolles 75017 PARIS Téléphone : 01 43 87 69 96
<b>Directeur des Règlements</b>  Serge DESMOULIERES	10 rue des Iris 45750 ST PRIVE SAINT MESMIN Téléphone : 02 38 66 58 75 <a href="mailto:serge.desmoulieres@wanadoo.fr">serge.desmoulieres@wanadoo.fr</a>
<b>Directeur du Bulletin des Arbitres Fédéraux</b> Stéphane ESCAFRE	Quartier CALDAJA – Village – 20225 CATERI Téléphone : 06 23 69 10 91 <a href="mailto:Escafrestephane@aol.com">Escafrestephane@aol.com</a>
<b>Conseiller Technique</b>  Bernard PAPET	59 rue Delestraint 01100 BOURG EN BRESSE Téléphone : 04 74 21 81 18 <a href="mailto:bpapet@libertysurf.fr">bpapet@libertysurf.fr</a>
<b>Directeur des Examens</b>  Thierry PARIS	8 bis rue David 69003 LYON Téléphone : 04 37 69 09 36 <a href="mailto:thierry.paris@free.fr">thierry.paris@free.fr</a>

**SIEGE** : Stephen BOYD, délégué D.N.A, B.P. 2022, 34024 Montpellier cedex 1  
Téléphone : 04 67 60 02 24 [ffe.formation@online.fr](mailto:ffe.formation@online.fr)

### **FORMATEURS** ACTIFS DE LA DNA :

**André BASTIEN** 01.39.91.37.88 [abastien@magic.fr](mailto:abastien@magic.fr) 41 rue Muscella – Les jardins de St Lubin – 95570 MOISSELLES

**Vincent BERNARD** 04.42.56.94.60 Baou Trouca – 25 rue Centaurée – 13800 ISTRES

**Jean BOGGIO** 01.43.28.07.54 [jeanboggio@noos.fr](mailto:jeanboggio@noos.fr) 4 rue Cart – 94160 SAINT MANDE

**Nadir BOUNZOU** 01.48.61.41.38 [nadir-bounzou@netcourrier.com](mailto:nadir-bounzou@netcourrier.com) 62, rue de Bordeaux - 93290 TREMBLAY EN FRANCE

**Stephen BOYD** 04.67.60.02.24 [ffe.formation@online.fr](mailto:ffe.formation@online.fr) 11 rue de l'Aiglon – 34090 MONTPELLIER

**Stéphane ESCAFRE** 06.23.69.10.91 [Escafrestephane@aol.com](mailto:Escafrestephane@aol.com) Quartier Caldaja – Village - 20225 CATERI

**Patrick HUMBERT** 01.48.90.89.68 [phumbert@club-internet.fr](mailto:phumbert@club-internet.fr) 29 rue Lucie – 94600 CHOISY LE ROI

**Pierre LECUYER** 02.97.47.05.42 [pierikl@club-internet.fr](mailto:pierikl@club-internet.fr) 8 boulevard de la paix – 56000 VANNES

**Jacques MAILLARD** 02.31.37.20.20 [jacqueslisa.maillard@club-internet.fr](mailto:jacqueslisa.maillard@club-internet.fr) 2 rue le Mt Notre Dame – 14530 LUC / MER

**Erick MOURET** 04.67.60.02.29 [Erick.Mouret@online.fr](mailto:Erick.Mouret@online.fr) FFE - BP 2022 - Place Jaurès - 34024 Montpellier Cedex 1

**Charles-Henri ROUAH** 01.64.05.55.48 Echecs BP 119 – 94003 CRETEIL cedex

**Jeannine THOMAS** 02.96.43.75.49 28 rue Jules Ferry – 22970 PLOUMAGOAR

**DIRECTION REGIONALES DE L'ARBITRAGE**

ALSACE	Sylvain KUCHLY 18 rue du Brotsch 67700 OTTERSWILLER 03.88.91.88.25	<a href="mailto:Kuchly-syl@wanadoo.fr">Kuchly-syl@wanadoo.fr</a>
AQUITAINE		Président de Ligue : M. SALETTE <a href="mailto:Alain.salette@liberty.fr">Alain.salette@liberty.fr</a>
AUVERGNE	Claude CHAMPIER 10, rue Emmanuel Chabrier 63800 COURNON d'Auvergne Tél : 04.73.84.54.82 Fax : 04.73.69.90.44 Portable : 06.74.75.42.59	<a href="mailto:C.CHAMPIER@wanadoo.fr">C.CHAMPIER@wanadoo.fr</a>
BASSE NORMANDIE	Pascal LEFOURNIER B.P 1 61220 BRIOUZE 02.33.66.15.83 02.33.66.16.03 (dom)	<a href="mailto:Pascal.lefournier@wanadoo.fr">Pascal.lefournier@wanadoo.fr</a>
BOURGOGNE	Président de la Ligue : François CROMMELYNCK 11, impasse de l'Esplanade 71100 SAINT REMY Tél : 03.85.93.14.98 Fax : 03.85.93.49.45	<a href="mailto:Francois.Crommelynck@wanadoo.fr">Francois.Crommelynck@wanadoo.fr</a>
BRETAGNE	Pierre LECUYER 8, boulevard de la Paix 56000 VANNES 02.98.56.39.44 02.97.47.05.42	<a href="mailto:pierickl@club-internet.fr">pierickl@club-internet.fr</a>
CENTRE VAL DE LOIRE	Serge DESMOULIERES 10, rue des Iris 45750 ST PRIVE ST MESMIN 02.38.66.58.75	<a href="mailto:Serge.desmoulieres@wanadoo.fr">Serge.desmoulieres@wanadoo.fr</a>
CHAMPAGNE-ARDENNES	Patrick CHANELLE 7 impasse des Charmes 10430 ROSIERES 03.25.49.69.61	<a href="mailto:Chanelle.pat@wanadoo.fr">Chanelle.pat@wanadoo.fr</a>
CORSE	Jean-François LUCIANI Résidence Le Touraine, Lupino 20600 BASTIA 06.80.02.25.72	<a href="mailto:lucianijf@aol.com">lucianijf@aol.com</a>
COTE D'AZUR	Thierry FOISSEZ Les Dahlias Bat 5 Ent 4 84 av H. Sappia 06000 NICE 04.93.52.07.12	<a href="mailto:tfoissez@echiquier-nicois.org">tfoissez@echiquier-nicois.org</a>
DAUPHINE SAVOIE	Alain SAINT ARROMAN 04.76.49.44.53	<a href="mailto:Saint-arroman.alain@wanadoo.fr">Saint-arroman.alain@wanadoo.fr</a>

FRANCHE COMTE	Christophe ROBBE 16, rue de Bellevue 25220 THISE Tél : 03.20.61.05.58 Portable : 06.07.83.63.92	<a href="mailto:robbechris@ifrance.com">robbechris@ifrance.com</a>
HAUTE NORMANDIE	Jean-Pierre GUILLAUMAT 25, rue de l'Hôpital 76000 ROUEN 06.68.40.20.04	<a href="mailto:jpguillaumat@aol.com">jpguillaumat@aol.com</a>
ILE DE France	Nadir BOUNZOU 62, rue de Bordeaux 93290 TREMBLAY EN France Tél : 01.48.61.41.38 Portable : 06.64.64.23.14	<a href="mailto:nadir-bounzou@netcourrier.com">nadir-bounzou@netcourrier.com</a>
LANGUEDOC	Serge LEVY 2, rue André TANNIERES 34500 BEZIERS Tél :04.67.30.15.49 Portable : 06.22.19.83.73	<a href="mailto:serge.levy@club-internet.fr">serge.levy@club-internet.fr</a> ou <a href="mailto:yvel@online.fr">yvel@online.fr</a>
LIMOUSIN	Guy PEDOTTI Le Bourg 19300 PERET Bel Air Tél : 05.55.93.33.41	<a href="mailto:Echecs.egletons@freesbee.fr">Echecs.egletons@freesbee.fr</a>
LORRAINE	Bernard VINCENT 6 les Tilleuls 88700 Rovilleaux Chênes Tél : 03.29.65.49.38 Fax : 03.29.65.01.19	<a href="mailto:B.vct@wanadoo.fr">B.vct@wanadoo.fr</a>
LYONNAIS	Bernard MAS 2, bd de l'Europe 69600 OULLINS 04.78.51.06.63	<a href="mailto:MASBE@wanadoo.fr">MASBE@wanadoo.fr</a>
MIDI PYRENEES	Dominique DERVIEUX 34, rue Paul Froment 46000 CAHORS 01.40.14.00.24 (HB)	<a href="mailto:Dominique.dervieux@bnpparibas.com">Dominique.dervieux@bnpparibas.com</a>
NORD PAS DE CALAIS	Nicolas DORLET 205 rue Latte 59200 TOURCOING 03.20.01.73.05	<a href="mailto:Nicolas.dorlet@wanadoo.fr">Nicolas.dorlet@wanadoo.fr</a>
PAYS DE LOIRE	Patrice HENRIO 4, rue des Cornouillers 72500 CHATEAU DU LOIR 02.43.44.38.30	<a href="mailto:patrice.henrio@ifrance.com">patrice.henrio@ifrance.com</a>
PICARDIE	Luc FANCELLI 97, rue du Gal Leclerc 60250 MOUY 03.44.26.30.33	<a href="mailto:lfdrapic@aol.com">lfdrapic@aol.com</a>

POITOU CHARENTES	Genc GOJKA 12 rue du Chant des Oiseaux 79000 NIORT 05.49.24.34.78	<a href="mailto:GencGojka@aol.com">GencGojka@aol.com</a>
PROVENCE	Vincent BERNARD Baou Trouca, 25, rue Centaurée 13800 ISTRES 04.42.56.94.60	<a href="mailto:VNJABERNARD@aol.com">VNJABERNARD@aol.com</a>
GUADELOUPE		e-mail du superviseur : <a href="mailto:Jacqueslisa.maillard@wanadoo.fr">Jacqueslisa.maillard@wanadoo.fr</a>
LA REUNION	JM BARRE	<a href="mailto:cercle.philidor@wanadoo.fr">cercle.philidor@wanadoo.fr</a>
MARTINIQUE		Président de Ligue : Joël GRATIEN <a href="mailto:Joel.gratien@wanadoo.fr">Joel.gratien@wanadoo.fr</a>
POLYNESIE		e-mail du superviseur : <a href="mailto:Jacqueslisa.maillard@wanadoo.fr">Jacqueslisa.maillard@wanadoo.fr</a>

---

SUR INTERNET

Quelques Directions Régionales de l'Arbitrage particulièrement actives :

**LAN – Languedoc**

<http://echecs.lr.free.fr/arbitrage.htm>

Régulièrement actualisé par l'infatigable Serge Levy. Indispensable.

**MPY – Midi-Pyrénées**

<http://lmpe.free.fr/arbitrage/arbitrage.htm>

Excellent travail de Dominique Dervieux. Un gros effort de vulgarisation.

**NPC – Nord-Pas de Calais**

[http://www.viruschess.com/Pages/Direction\\_Regionale\\_dArbitrage.html](http://www.viruschess.com/Pages/Direction_Regionale_dArbitrage.html)

Simple et agréable, on aura tendance à zapper vers <http://www.viruschess.com/Pages/Humour.html>

**PRO – Provence**

<http://perso.wanadoo.fr/dra-provence/>

Très complet, un exemple simple de ce qu'il faut faire.

Devant quelques oursins, Jean-Christian Galli, multiple Champion de Corse et "Champion du Monde de partie justificative avec toutes les pièces donnant échec" (je ne suis pas sûr de l'énoncé, j'avoue ne pas connaître le monde exotique des problémistes...) Devant quelques oursins donc Jeannot nous raconta que lors de l'Open de Bastia, il avait posé un problème au Grand Champion néerlandais, Loek van Wely.

```

XI | | | | | | | | Y
9K + + + + O
9+ + + + O
9 + K + + + O
9+ + + + O
9 + + + + O
9+ + + + O
9 + + + + O
9+ + + + O
Xi | | | | | | | | V
    
```

Les blancs ont un Roi en a8 et les noirs un Roi en ç6

### Qui a joué le dernier coup ?

Il n'y a pas de piège. Il suffit de bien connaître les règles du jeu. Le Grand Maître Van Wely a trouvé en quelques secondes. Et vous ?

Personnellement, j'allais trouver la solution, quand le "Champion du Monde de partie justificative avec toutes les pièces donnant échec", poussé par le vin corse et la chaleur ambiante me donna la réponse...

Solution : en bas de page \*

### Laisse Pion :

- C'est en l'an 1280, en Espagne, que la règle du pion qui peut avancer de deux cases fut introduite.
- Jouer deux pions d'une case se faisait couramment en Allemagne et aux Pays-Bas jusqu'au XVIe siècle. En partie amicale, cela se rencontrait très souvent jusqu'au début du XXe siècle et encore de nos jours...
- Certaines régions d'Asie joue directement avec les pions sur la 3<sup>e</sup> rangée au lieu de la 2<sup>e</sup>. Aux Echecs chinois et japonais, les pions capturent droit devant et non en diagonale.
- La promotion évolue : jusqu'en 1903, un pion qui arrivait sur la 8<sup>e</sup> rangée pouvait rester un pion ! Il est à noter que Steinitz fût un fervent défenseur de cette règle applicable dans certains tournois jusque dans les années 1870. La règle actuelle fut cependant établie en 1851. Dans quelques pays un pion ne pouvait être transformé qu'en une pièce déjà capturée (en France et en Allemagne par exemple). Problème : si aucune pièce n'avait été prise, le pion restait un pion en attendant la première prise. D'autres pays autorisaient la promotion en pièce adverse pour provoquer un pat. Au XVIIe siècle, l'Espagne et l'Italie n'ont admis que la promotion en Dame. Mais au XVe siècle, on ne pouvait avoir plus d'une Dame sur l'Echiquier car cette multitude féminine eut symbolisé l'adultère !

\* Solution du Roi contre Roi : Il s'agit d'une interprétation stricte de l'article 9.6 "La partie est nulle lorsque dans une position, un mat ne peut se produire par aucune suite de coups légaux, même avec le jeu le plus médiocre. Ceci met immédiatement fin à la partie" ou encore du 5.2 b) La partie est nulle quand une position est telle qu'aucun joueur ne peut mater le roi adverse avec une série de coups légaux. On dit que la partie se termine « position morte ». Ceci met fin immédiatement à la partie à condition que le coup ayant amené la position soit légale.

Le dernier coup est forcément une prise, sinon la partie était nulle et l'arbitre n'aurait pas laissé joué Roi contre Roi. (Ceci met immédiatement fin à la partie)

La pièce prise n'était pas un Cavalier ou un Fou, sinon c'était une position morte, et là encore l'arbitre aurait mis fin à la partie.

Pas non plus de promotion farfelue car un pion en a7 aurait empêché le Roi blanc d'être en b8.

Une Tour ou une Dame ? Le problème se corse. Le Roi noir pouvait avoir mangé l'une ou l'autre.

Quid du Roi blanc ? Avec une Dame ou une Tour en a8 : *un mat ne peut se produire par aucune suite de coups légaux* ! En effet, la seule suite légale mène à une position morte. L'arbitre aurait donc appliqué le 9.6 immédiatement. Avant la prise.

```

.....
.....
.....
.....
.....
.....
    
```

Si l'arbitre a bien fait son boulot, et croyez-moi il l'a fait, les blancs n'ont pas pu jouer.

# QUAND FAUT-IL ANNONCER LA CHUTE DU DRAPEAU ?

ou

Tu tombes, t'es dans la tombe !

*Question* : Quand faut-il annoncer le tombé ? *Réponse* : Tout le temps, sauf quand il ne faut pas.

En partie longue : Tout le temps. En partie rapide : Seulement quand les 2 drapeaux sont tombés.

CADENCE	SIGNALER le premier tombé ?	
Blitz		NON
Rapide		NON
61 min.	OUI	
40 coups 2h (1 <sup>ère</sup> phase)	OUI	
40 c 2h + 20 coups à l'heure (2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> phase, etc.)	OUI	
40 c 2h + ...+ 1h KO (phase KO)	OUI	

On signale un double tombé dans TOUTES LES CADENCES.

Seules les règles spécifiques aux parties rapides indiquent une restriction (B6). C'est donc la seule exception. Par exemple, on annoncera le tombé en phase KO d'une partie longue. Insistons sur ce point, car quelques légendes ont la vie dure. On entend *parfois* "En phase KO, les joueurs sont maîtres de leurs parties" Ce n'est pas une règle du jeu. Ou encore (et cet argument est plus sérieux) "Un phase KO ressemble à une partie rapide : à situation identique, règlement identique".

Dire qu'une phase KO ressemble à une partie rapide est un raccourci superficiel. Si elles se ressemblent, elles ne sont pas identiques. Pour bien marquer cette distinction, le législateur a prévu deux chapitres différents pour traiter de ces deux moments : *Article 10* pour "Les fins de partie au K.O" et *Annexe B* pour "Le jeu rapide". Les différences existent : la cadence ne concerne qu'une faible portion de la partie ; on continue à noter si on a plus de cinq minutes en phase KO ; si les deux drapeaux sont tombés, la partie est nulle en partie rapide (B8) mais la partie est nulle en phase KO, uniquement s'il est impossible d'établir lequel est tombé le premier (10.3) ...

Pour plus de sûreté et pour s'assurer de l'esprit des lois (comme disait Relange), j'ai posé la question au Président du Comité des Règles du Jeu de la FIDE.

**Question (SE)** : En partie rapide, l'arbitre s'abstiendra de signaler la chute d'un drapeau (voir article B6). Une fin de partie au KO ressemble à une partie rapide, c'est pourquoi quelques arbitres expérimentés m'ont dit que nous ne devrions pas intervenir pour un tombé de drapeau en phase KO. Etes-vous d'accord avec cette interprétation ?

**Réponse (GG)** : Leur interprétation est simplement fausse. L'article 10 fait partie des Règles "normales". Que l'arbitre s'abstienne de signaler la chute d'un drapeau est explicitement mentionné comme une exception des parties "Rapides".

Pour les amateurs de V.O.

**Question (SE)** : In rapid games, the arbiter shall refrain from indicating a flag fall, (See Article B6). A quickplay finish looks like a rapid game. That's why some experienced arbiters told me that we should not intervene for a flag fall in quickplay finish. Do you agree with this interpretation of rules?

**Answer (GG)** : Their interpretation is simply wrong. Article 10 is a part of the "normal" Laws of Chess. That the arbiter shall refrain from indicating a flag fall is explicitly mentioned as an exception for Rapid games.

"An Arbiter's Notebook" décembre 2002

Stéphane Escafre

# EQUIVALENT CADENCE FISCHER / CADENCE CLASSIQUE

ou  
QUELLE DES CADENCES ?

"Pourrait-on traiter dans un prochain BAF les équivalences de cadences avec les incréments/coup pour que le tournoi soit homologué FFE ? exemple: on dit que 61min KO  $\Leftrightarrow$  50 min. + 10s/coup mais 40 min. + 30s/coup ? Si on pouvait clarifier cela sur un tableau en donnant les principes " Bernard MAS, D.R.A.

"G. Gijssen explique que les règles qui s'appliquent sur une partie avec ajout de temps se juge à partir de temps initial + 60 incréments. Ainsi une partie à la cadence de 40 min+30s/coups donne 40 min. + 60x30 s = 70 min. , c'est-à-dire que les règles normales s'appliquent.

Quid du classement de la partie pour le Elo, logiquement comme ce sont les règles normales qui s'appliquent, elle devrait compter pour le Elo normal et pas pour le rapide. Cas rigolo : une partie avec 1min+1min/coups donne 61min ...mais est-ce vraiment une partie normale ?" Dominique DERVIEUX, DRA

Réponse du rédacteur du BAF :

**Lors du dernier congrès de la FIDE, à Bled 2002, il a été décidé officiellement que l'équivalent cadence classique/cadence Fischer se calculerait pour 60 coups.**

C'est grosso modo ce qui se faisait déjà au niveau de la Fédération Française. Vous trouverez ci-dessous un tableau inspiré de la page 2.0.2. du livre de la FFE qui traite des équivalences Fischer/Classique dans les compétitions fédérales. "Dans le cas d'un match par équipes, toutes les parties doivent se jouer à la même cadence. Le choix de la cadence est laissé à l'organisateur."

40 min. + 30 s. c'est du long pour le Elo FFE mais pas pour le FIDE. Pour la FIDE, il ne faut pas descendre en dessous de 1h30 + 30 s (pour l'instant !). On notera que pour 61 min., on garde 50 min. + 10 s.

Cadence classique	Cadence "Fischer" équivalente	ELO
2 heures / 40 coups + 1 heure / 20 coups + 1 heure K.O.	1h40 + 30 sec. par coup / 40 coups + 50 min. + 30 sec. par coup / 20 coups + 40 min. + 30 sec. par coup.	FFE/FIDE
2 heures / 40 coups + 1 heure K.O.	1h40 + 30 sec. par coup / 40 coups + 40 min. + 30 sec. par coup	FFE/FIDE
2 heures / 40 coups + 1 heure / 20 coups + 1/2 heure K.O.	1h40 + 30 sec. par coup / 40 coups + 50 min. + 30 sec. par coup / 20 coups + 10 min. + 30 sec. par coup.	FFE/FIDE
2 heures K.O.	1h30 + 30 sec. par coup	FFE FIDE uniquement en Fischer
70 min.	40 min. + 30 sec. par coup	FFE
61 min.	50 min. + 10 sec. par coup	FFE
50 min.	20 min. + 30 sec. par coup	rapide
17 min.	15 min. + 2 sec. par coup	rapide
15 min.	10 min. + 5 sec. par coup	rapide
8 min.	5 min. + 3 sec. par coup	non
5 min.	3 min. + 2 sec. par coup	non

Note : Avec 30 sec. par coup, la notation est obligatoire en permanence. Avec 10 sec. par coup, on peut arrêter de noter quand on a moins de 5 min. à la pendule (on ne recommence pas à noter si on remonte au dessus de 5 min.)

Pour le 1 min. + 1 min. plaignons les blancs s'ils sont à l'autre bout de la salle au début de la ronde. Avec un peu de bon sens arbitres et organisateurs éviteront cette blague !

Stéphane Escafre

# TOUS FIDE ?

ou

vers un classement international universel

Par Stéphane ESCAFRE

Le dernier Congrès de la FIDE a pris une décision révolutionnaire : descendre la limite du classement Elo à 1801. Ce n'est qu'une transition.

Les premiers cf à moins de 2000 sont apparus le 1<sup>er</sup> octobre 2002, les français ont attendu le 1<sup>er</sup> janvier. La première liste comptait 393 cf à moins de 2000 Elo. Celle de janvier 1 082.

L'objectif politique clairement affiché est : Un classement Elo pour les joueurs du monde entier.

Le Président de la FIDE, Kirsan Ilyumzhinov, a déclaré que les Echecs sont joués par des millions de joueurs, notamment grâce au développement d'Internet. Son opinion est que cela doit se faire sous l'égide de la FIDE. De ce point de vue, il souhaite que le classement Elo ne soit pas calculé uniquement pour les tournois qui sont aujourd'hui homologués par la FIDE, mais pour tous les tournois, à tout niveau et quel que soit le contrôle de temps. Il a enfin annoncé qu'il y avait des propositions pour le développement d'un système uniforme de calcul du classement par la "*World Chess Ratings Company*", laquelle est prête à en discuter avec la FIDE. L'Assemblée Générale a approuvé cette vision, et a donné son accord pour entamer les négociations.

Le Président de la Commission de Qualification, Mikko Markkula a lui aussi fait référence à la baisse du plancher du classement. Il a dit que les choses allaient moins vite que prévu. Il a exprimé son souhait pour l'extension du système : que les points Elo deviennent aux Echecs, ce que le mètre ou la seconde sont aux autres sports.

Pour arriver à ce résultat, la FIDE devra sérieusement améliorer sa communication avec les Fédérations nationales. Plus de trois mois après ce Congrès, peu d'informations ont été diffusées quant aux modifications concernant le calcul du Elo Fide.

Il est envisagé d'arriver à la publication d'un Elo mensuel, mais cette proposition n'a pas été retenue à ce jour. Grâce aux renseignements que j'ai recueillis auprès de Kevin O'Connell, Président du *Organisers Committee* de la FIDE, la DNA vous indique quelques amendements apportés :

- Si un non-classé totalise zéro ou un demi point, ce résultat ne compte pas.
- Les tournois de type *Scheveningen* auquel participent plus de un non-classé de seront pas comptabilisés pour le Elo.
- Les résultats des non-classés seront comptabilisés à partir de trois adversaires fide et non plus quatre.

Voici les textes officiels :

*6.1 If an unrated player scores zero **or half** in an event, his score and that of his opponents against him are disregarded.*

*6.4 ...Scheveningen tournaments/matches in which **more than one unrated** player participates will not be rated.*

*6.42. For unrated players, results are only counted if the player meets at least **three rated** opponents in the event.*

Ces textes seront applicables à partir de juillet 2003,  
les textes complets seront diffusés dans le BAF de juin 2003.

---

## LA DNA VOUS INFORME

### ALCOOL ?

L'arbitre est-il là pour régler tous les problèmes ? Non.

Par exemple, la buvette est du ressort de l'organisateur, pas de la compétence directe de l'arbitre. Le problème de la consommation d'alcool dépend de la Commission Médicale (voir ci-dessous le témoignage du Docteur Barbier) ou des représentants des Joueurs de Haut Niveau. Il s'agit donc d'un travail d'équipe !

**1) Le point de vue de l'arbitre :** Les limites seront fixées par le Règlement Intérieur de la compétition et la Charte du Joueur d'Echecs. Les Règles du Jeu permettent déjà de régler les questions de nature "disciplinaires" :

- 12.1 Les joueurs ne feront rien qui pourrait jeter le discrédit sur le jeu d'échecs.
- 12.5 Il est interdit de distraire ou de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit (...)
- 13.2 L'arbitre agira dans le meilleur intérêt de la compétition. Il s'assurera que la totalité de celle-ci se déroule dans de bonnes conditions de jeu et que rien ne vienne déranger les joueurs. Il veillera à la bonne marche de la compétition.
- 13.7 Les spectateurs et les joueurs d'autres parties ne doivent ni parler ni intervenir en aucune façon au sujet d'une partie. Si nécessaire, l'arbitre expulsera les contrevenants de la salle de jeu.

Ces articles seront utilisés pour régler les problèmes "comportementaux" de joueurs ou de spectateurs. Il est possible d'empêcher les abus, ou même de faire expulser quelqu'un. Mais interdire toute consommation n'est pas une obligation faite à l'arbitre.

**2) Le point de vue "légal" (référence : [www.santesport.gouv.fr](http://www.santesport.gouv.fr)) :**

- *L'alcoolémie peut être contrôlée à la demande d'une Fédération et sanctionnée.*
- *Par ailleurs, il existe une distinction entre les contrôles effectués en compétition et hors compétition (entraînement, etc.) : sauf demande expresse émanant de l'autorité responsable, les stimulants, les narcotiques et toutes les classes de substances soumises à certaines restrictions (alcool, cannabinoïdes, anesthésiques locaux, glucocorticoïdes et bêta-bloquants) ne sont pas contrôlés hors compétition.*
- *L'hygiène de vie générale : seule une hygiène de vie saine assurera un potentiel physique optimal. Si la nutrition et le sommeil sont concernés au premier plan, d'autres facteurs ne doivent pas être oubliés (...) la consommation d'alcool, outre son abus dangereux pour la santé, altère très rapidement vos capacités de vigilance.*

**3) Le point de vue de la Commission Médicale de la FFE :**

*" L'alcool ne fait pas partie des substances interdites mais des substances soumises à restriction (au même titre que le cannabis par exemple). La différence est que l'alcool n'est pas systématiquement recherché (il faut une demande précise de l'autorité demandant le prélèvement) quand le prélèvement se fait en dehors de la compétition (entraînement, club ...). Néanmoins ces substances sont recherchées quand le prélèvement se fait pendant la compétition et le joueur peut-être sanctionné si le taux paraît très élevé (il n'y a pas de normes précises). Maintenant lorsqu'un joueur est très imbibé pendant un tournoi et que son attitude perturbe la compétition les mesures à prendre ne dépendent pas de la Commission Médicale.*

*En bref retenons une chose : l'alcool n'est pas interdit mais si le prélèvement retrouve une trop grande quantité le joueur peut-être sanctionné à la demande soit du ministère soit de la fédération.*

*Thierry BARBIER"*

**COURRIER DES LECTEURS**

Témoignage de Gilles Grellier, AF2, Ligue de Midi-Pyrénées.

Transmis par Dominique Dervieux, DRA.

*Le message suivant a été envoyé à un collègue qui se lançait dans l'arbitrage :*

*Hello !*

*Je comprends évidemment ta déception, mais sache que tu peux repasser l'examen sans refaire un stage. Par ailleurs, je ne pense pas qu'il faut voir ce système comme un traquenard ..., car tu y as sûrement pris quelques plaisirs et autres satisfactions intellectuelles en apprenant les règlements DANS LEURS INTERPRETATIONS, ce qui est bien différent d'une lecture brute des articles des règles FIDE ! Par ailleurs, si le chemin est long pour devenir arbitre, le "côtoisement fréquent" des règles et problèmes qu'elles posent amène obligatoirement une nouvelle manière d'appréhender les cas qui se présentent, et qui va te permettre de sentir, de plus en plus souvent et de plus en plus facilement, que la décision qui s'impose à toi est la bonne !*

*Comme le jeu, l'arbitrage n'est pas chose facile, et si nous voulons être et avoir de bons arbitres, il est nécessaire de s'imposer un travail d'assimilation des règles régulier, des examens ou contrôles fréquents. Si l'arbitrage n'est pas une compétition, il doit en avoir la "préparation". Je pense qu'il faut exiger le meilleur pour soi-même, c'est à dire, dans notre cas, accepter de prouver sa compétence à tout moment. Je ne pense pas qu'il faut renoncer à la première étape difficile. Peut-être faut-il discuter et interpréter les corrections de l'examen exactement comme on analyse une partie. Le fait que tu viennes arbitrer la 2eme ronde du Chpt des Hautes Pyrénées me fait penser que tu es dans la bonne voie. Le problème de l'examen, c'est qu'il doit être du même niveau, concernant les règles, pour tout arbitre (AF4 ou plus haut), car les règles, c'est tout ou rien.*

*Et comme je disais plus haut, c'est en les pratiquant fréquemment qu'on les interprète le mieux !*

*Il ne faut pas être déçu pour ton club et le département, car eux ont besoin de gens comme toi qui s'investissent dans l'arbitrage. A tous les niveaux et à toutes les étapes de ta progression, tu pourras amener quelque chose à ceux que tu vas côtoyer dans les tournois. Sans parler des jeunes: je recommande aux animateurs des écoles d'échecs de commencer le cours par 5 min. sur une règle du jeu ! Il en ressort des joueurs complet et respectueux des règles .... et des arbitres !*

*Après ce sermon, j'espère te retrouver encore plus motivé très bientôt ...!!*

*Gilles Grellier*

Note du rédacteur : Faites passer le message aux candidats malheureux. Quel meilleur modèle pour motiver les arbitres ? Voilà une lettre que j'aurais aimé signer.

**COURRIER DES LECTEURS (suite)**

Les questions suivantes sont tirées du site internet de la FFE. <http://www.echecs.asso.fr>  
 Les réponses sont du rédacteur du BAF.

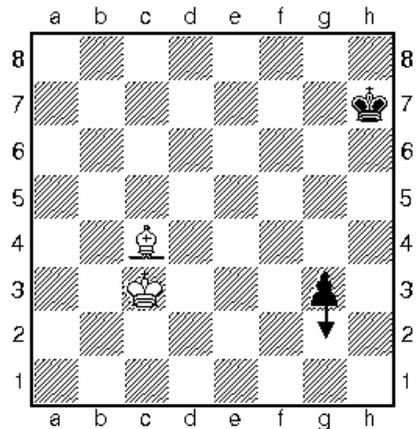
**Quand c'est perdu, c'est pas nul**

Bonjour!

Les Blancs ont un roi en c3, un fou en c4, les Noirs ont un roi en h7 et un pion en g3. Le trait est aux Noirs. Il pousse leur pion en g2 mais tombe à ce moment là. Les Blancs peuvent ils réclamer le gain en estimant que sur le jeu le plus médiocre (sous promotion fou) un mat est possible? Les Noirs n'auront évidemment pas appeler l'arbitre avant qu'il leur reste moins de 2 minutes à la pendule (la cadence de la partie est 61 minutes ko).

Merci de m'éclairer sur ce point.

Seb



La réponse est très simple car le règlement est très clair : s'il y a un mat possible, c'est perdu.

Donc c'est perdu.

Il y a une suite légale qui mène au mat : celle que vous décrivez. Est-elle ridicule ou farfelue ? Peu importe : c'est perdu. Cette règle peut sembler injuste (comme la plupart des règles poussées à l'extrême) mais elle a l'avantage de ne pas être ambiguë et de ne pas souffrir d'interprétation. Vous avez toutes vos pièces et l'adversaire un seul pion ? Vous tombez, c'est perdu.

Dans l'exemple que vous donnez, il est presque impossible que le mat arrive. "Presque".



**Faut pas pousser**

Bonjour, je suis une jeune joueuse pas très expérimentée mais j'ai quand même une question à vous poser:

Y-a-t'il un article qui empêche les spectateurs de se trouver trop près des joueurs ? Je l'admets, je n'apprécie pas les spectateurs qui restent trop près. Mais il y en a parfois qui sont presque carrément sur vous. Merci d'avance. T.Catalan ( Limoges )

Parmi les articles proposés, nous éviterons l'emploi du lance-flammes.

Les spectateurs n'ont pas le droit de s'asseoir sur l'échiquier, ni sur vos genoux.

13.2 L'arbitre agira dans le meilleur intérêt de la compétition. Il s'assurera que la totalité de celle-ci se déroule dans **de bonnes conditions de jeu et que rien ne vienne déranger les joueurs**. Il veillera à la bonne marche de la compétition.

13.7 Les spectateurs et les joueurs d'autres parties ne doivent ni parler ni intervenir en aucune façon au sujet d'une partie. Si nécessaire, l'arbitre expulsera les contrevenants de la salle de jeu.

Voilà deux armes à la disposition des arbitres.

### **Ca tombe mal !**

*Lors d'une partie en cadence Fischer 40 minutes + 30 secondes par coup, la partie se déroule puis un joueur se retrouve en zeitnot, s'aperçoit seulement à ce moment là que la pendule ne rajoute pas de temps et tombe. Que doit faire l'arbitre ? Estimer les temps des adversaires en fonction du nombre de coups joués et faire continuer la partie, ou déclarer perdant le joueur tombé (après vérification la pendule était réglée sur une mauvaise cadence et le temps écoulé correspondait au 40 minutes du joueur tombé plus le temps utilise par son adversaire)*  
Pascal Carreau

Il est tout à fait anormal de ne pas avoir constaté l'anomalie avant, et modifié la pendule en conséquence... mais bon, passons...

La pendule ne rajoute pas le temps, il me semble abusif de donner partie perdue (nous sommes en partie longue). C'est la faute de l'arbitre si les pendules sont mal réglées. Il faudra donc s'adapter aux facteurs particuliers. A moins qu'il ne soit pas matériellement possible de faire continuer la partie, je pense que la partie doit se poursuivre avec 30 s par coup.



### **Le temps qui ne tombe pas pile s'efface**

*Cadence Fischer, partie longue, pendule DGT (rouge) - au début de la partie le balancier noir était en haut (ni l'arbitre ni les 2 joueurs s'en sont rendus compte!) - au signal de l'arbitre le joueur ayant les Noirs appuie sur "Start" et se rend compte tout de suite que c'est son propre temps qui tourne...*

*Bien sûr il appuie sur le bouton. Quelques heures plus tard il effectue son 39ème coup et la pendule commence la 2ème phase. Le joueur s'en rend compte et recommence à réfléchir. Avant de faire son 40e coup la pendule montre moins que le temps que la pendule a ajouté pour la deuxième phase - le drapeau serait donc tombé si la pendule avait été réglée correctement au début (mais bien sûr il aurait effectué son dernier coup beaucoup plus vite). Personne n'a réclamé quoi que ce soit, donc le problème reste purement théorique: Si à ce moment le joueur ayant les blancs (qui avait, tout comme les noirs) écrit seulement 39 coups réclame que le "drapeau est tombé"? Qu'est-ce que vous décidez, Mr l'Arbitre Masqué?? Rike Wohlers-Armas (Cannoise de la côte atlantique, maître, animatrice, arbitre, campinguiste, libraire, capitaine et parfois joueuse)*

C'est un cas qu'on rencontre assez souvent en pratique. Il faut bien sûr rétablir le temps (enlever le temps rajouté trop tôt) immédiatement, mais en laissant un temps "estimé avec discernement". On ne considère pas que le joueur est tombé, bien sûr : avec une pendule réglée normalement il aurait joué plus vite, comme vous le faites remarquer. Il faut intervenir, même s'il n'y a pas de réclamation de la part des joueurs.

---

Attention aux pendules "Philéon" : placée à la droite des noirs (traditionnel) quand vous appuyez sur "strat", c'est le temps des noirs qui s'écoule !

Solution, il faut appuyer sur le bouton des noirs et non sur "start".

**X+Y=N5**

Bonjour,

Et félicitations pour votre rubrique. Le cas est très banal, désolé, mais au moins vous n'aurez pas à fouiller les minutes du dernier congrès de Bled pour y répondre!).

En N5, sans arbitre, X est en zeitnot. Y pas encore, mais ça ne saurait tarder. Il s'agit du contrôle de temps primaire (40c/2h). X ne note pas ses coups. Y note. X ne fait pas de traits sur sa feuille de match. X joue ses coups (pas tous, mais plusieurs fois) de la main gauche et appuie sur la pendule de la main droite. Y ne dit rien, trop occupé à... laisser une pièce en prise et perdre quelques coups plus tard !

Question 1: Que peut faire Y sur le moment ? Doit-il arrêter la pendule, rappeler à son adversaire les règles du jeu, et relancer la pendule? Et si X persiste ? Y peut-il d'office (personne n'est AF4 dans la salle) s'ajouter 2 minutes ?

Question 2 : Est-ce aussi grave de ne pas noter et de ne pas faire de traits que de jouer à deux mains ? La sanction est-elle la même ?

Le problème dans ce genre de situations, c'est qu'on joue dans l'urgence. Faire appliquer la règle impose de relâcher la tension inhérente à cette phase de jeu. Auriez-vous une solution miracle ?

Merci d'avance,

Olivier Le Ray (Fous Furieux de Fontenay-le-Fleury).

La question que vous posez est : peut-on arbitrer sans arbitre ?

Plus sérieusement, il est indispensable de désigner un arbitre au début du match. Si X est en zeitnot, il n'a pas à noter, ni à faire de traits. En revanche, il doit appuyer avec la main qui joue. En cas de problème, on peut TOUJOURS arrêter la pendule pour demander l'assistance de l'arbitre. Ici, pour voir avec les capitaines par exemples. Mais, je le répète : désignez avant le début des parties, un "arbitre" qui prendra la décision sur le champ (c'est l'organisateur qui désignera cet arbitre).

Je n'aime pas beaucoup l'idée d'un joueur qui se fait justice lui-même.

.....

**Peut-on faire nulle six mois après la partie ?**

Bonjour,

Suite à une mésaventure qui m'est arrivée lors du tournoi de Tournefeuille, une petite question d'arbitrage :

- Peut-on réclamer la nulle après la fin de la partie ?

Je m'explique : il y a eu répétition de coups durant la partie, donc nulle. C'est Fritz qui me l'a appris en saisissant la partie !

Seulement, je ne l'ai pas réclamé car j'ai mal compté les coups et je n'ai pas osé interrompre le jeu par fair-play. Je me doute de la réponse à ma question : NON puisque j'ai abandonné plus tard. Néanmoins, cela mérite quelques éclaircissements sur le plan de l'arbitrage, je pense !

Bien cordialement, Pascal Raynaud

La réponse est non, pour au moins deux raisons : En jouant un coup, vous perdez le droit de réclamer la nulle (art.9.4). Une fois les feuilles signées le résultat sera maintenu (art.8.7). En revanche, je ne vois pas de problème de fair-play à demander la nulle suite à "trois fois la même position".

### **Zut, un zeitnot**

*En lisant et relisant vos réponses, une autre question m'est apparue, personnelle cette fois ci. Je n'ai jamais rencontrée cette situation mais comme elle est probable, je vous la pose :*

*Un joueur est en zeinot. L'autre note sa partie. Nous sommes au 25ème coup. La pendule électronique indique qu'il reste 10 secondes au joueur en zeitnot. Le joueur en zeitnot a un avantage matériel considérable disons D + T contre pion et fou. Le niveau des joueurs est tel que l'arbitre est convaincu que le joueur en zeinot ne perdra jamais sa partie sur l'échiquier. Le joueur en zeinot arrête la pendule et demande la nulle à l'arbitre. Si en phase KO le nul sera clairement accepté selon le 10.2 quelle attitude dois adopter. Votre remarque lors d'une réponse différente, "il y a différence entre morale et justice", s'applique telle dans ce cas. Et dans ce cas rien ne permet à l'arbitre de déclarer le nul et laissera la partie reprendre et voir perdre le joueur en zeinot ? Bien amicalement,  
Banos-Robles Thierry (Echiquiers Berry-Sologne)*

J'ai bien peur que la nulle ne sera pas accordée. En effet, il n'y a pas d'équivalent du 10.2 pour le 1er contrôle de temps. Cette situation peut sembler injuste, bien sur. Dura lex... encore que le temps soit une part importante du jeu d'Echecs tel qu'il se pratique aujourd'hui. On ne saurait trop conseiller d'utiliser la cadence Fischer (ajout de temps à chaque coup) pour éviter ce genre de problème.

.....

### **Stylo touché, stylo joué**

*Bonjour,  
je viens de relire votre rubrique questions-réponses sur le site de la FFE et n'ai pas trouvé (sauf erreur de ma part) une réponse à ma question suivante qu'un joueur m'a récemment posée :*

*Lors d'une rencontre, il arrive souvent qu'un joueur note son coup avant de le jouer et le cache à l'aide de son stylo de telle sorte que son adversaire ne le voit pas. Or une fois son adversaire lui a fait remarqué que cela n'est pas régulier. Après avoir consulté mon livre de l'arbitre je n'ai rien trouvé là dessus. Certes la feuille de match doit être visible par l'arbitre mais pas par l'adversaire. D'autre part un joueur est en droit de ne pas noter le coup de l'adversaire ni le sien, il doit cependant l'avoir fait avant de jouer son prochain coup. Donc cacher la dernière ligne de sa feuille de match me semble tout à fait "légal" et ne peut pas porter sujet à réclamation de la part de l'adversaire. Si cela me semble assez clair, un collègue arbitre n'est pas en accord avec moi sur ce point de règlement et pense que le stylo en cachant la dernière ligne empêche l'arbitre de voir la feuille et considère cette pratique comme "illégale". J'attends donc désormais votre réponse afin de pouvoir répondre à l'interrogation du joueur qui nous a posé cette question. Bien amicalement,  
Banos-Robles Thierry (Echiquiers Berry-Sologne)*

L'adversaire n'a rien à dire au joueur. L'arbitre peut intervenir s'il le juge utile (art. 8.2 *La feuille de partie doit être visible par l'arbitre pendant toute la partie*). Mais attention, l'arbitre ne doit pas se jeter sur les joueurs qui posent un stylo sur leur feuille. Cet article existe pour que l'arbitre puisse vérifier le nombre de coup joué, pas pour qu'il harcèle les joueurs.

Bonjour,

*Je ne partage pas votre avis concernant la question "Stylo touché, stylo joué". Je pense que noter son coup sur sa feuille de partie et ne pas l'exécuter immédiatement est une infraction à l'article 12.2 : "Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources,...". Même si cela concerne sa propre note de son coup envisagé. Le joueur pourrait en effet, après une longue analyse, barrer son coup envisagé, noter un autre coup envisagé, et recommencer une autre analyse. Et ceci sans fin !*

*J'encouragerais plutôt le joueur subissant ce comportement, à arrêter la pendule et appeler l'arbitre.*

*Comme ce comportement de noter son coup préalablement à son exécution est actuellement toléré par les arbitres, il faudrait inclure dans le petit discours d'avant tournoi de l'arbitre la nouvelle suppression de tolérance. Bien amicalement.*

*Charles BRIXKO (Echiquier de RUEIL-MALMAISON)*

Votre remarque est judicieuse, il arrive de noter le coup avant de le jouer. Certains entraîneurs le conseille même à leur élèves afin de calmer les ardeurs... Noter un coup, puis changer d'avis et le raturer n'est pas correct : il ne faut pas noter des coups non joués. Ce comportement peut être assimilé à un usage de note.

Ce n'est pas un problème si le coup noté devient le coup joué. N'oubliez pas la fin de l'article 12.2 : "...La feuille de partie sera utilisée uniquement pour la notation des coups, les temps indiqués par les pendules, l'offre de nullité, et les faits relatifs à une réclamation." Le législateur n'interdit pas la notation anticipée.

Vous soulevez avec justesse le problème du raturage, du changement d'avis. Une ancienne Championne de France a pour habitude de noter la suite de coup qu'elle envisage : On est au 20e coup, et elle anticipe les quatre ou cinq coups suivants et note jusqu'au 25e. Mais comme la suite jouée n'est pas toujours la suite imaginée, elle est obligée de raturer, et on se retrouve avec des feuilles illisibles. Ce comportement n'est pas correcte.

Quand aux discours avant tournoi, bien que pratiquant, je ne suis pas croyant. Je pense qu'il est plus efficace de repérer les joueurs et de leur indiquer gentiment que leur comportement (noter un coup puis le raturer...) n'est pas correct. Une discussion ciblée et informelle après la partie est souvent plus efficace qu'un discours d'avant match quand les joueurs se concentrent.

Plus d'information sur internet :

Sur le site de la **Fédération Française** (<http://echecs.asso.fr>), bien sûr : Coordonnées, Superviseurs, Directions Régionales, Livre de l'Arbitre, Livre de la FFE, Questions/Réponses, quelques BAF, Liste des arbitres, les bases pour MASTER et PAPI, Formulaire d'Homologation, Stages de Formation : <http://193.252.48.8/Arbitrage/Default.asp?lg=f>

**FIDE** : fide.com n'existe plus vraiment. Vous trouverez les informations sur <http://www.fideonline.com>  
Le Handbook est dans la rubrique info. Le détail du classement ELO FIDE sur <http://www.chessdaily.com>

**Le Forum** France-Echecs a sa rubrique Arbitrage : <http://www.france-echecs.com/index.php?rub=6>  
Comme pour tous les forum (fora ?) le meilleur y côtoie le moins meilleur.

**Chesscafé** comporte une excellente rubrique mensuelle <http://www.chesscafe.com/geurt/geurt.htm> en anglais, de très bonne qualité. Par le grand chef du Rules Comitee

**STAGES DE FORMATION**

Pour organiser un stage, contactez Christian Bernard. Pour cette année, déjà réalisé ou prévu :

**MARSEILLE** (13) - Arbitre Fédéral 4  
15/2/2003 - 16/2/2003  
Formateur: Erick Mouret  
Lieu/Renseignements/Inscriptions: Ecole Française  
d'Echecs - 47 rue Suez - 13007 Marseille –  
04 91 99 06 71 - <http://www.marseille-echecs.com>

**MULHOUSE** (68) - Arbitre Fédéral 4  
15/2/2003 - 18/2/2003  
Stage AF4-AF3  
Formateur: CH Rouah  
Renseignements/Inscriptions: Claude Schmitt –  
03 89 50 07 64 - <mailto:philidor.mulhouse@free.fr>

**GIF SUR YVETTE** (91) - Arbitre Fédéral 3  
22/2/2003 - 23/2/2003  
Formateurs: Nadir Bounzou et Jean Boggio  
Renseignements/Inscriptions: Nadir Bounzou –  
06 64 64 23 14 - e-mail: [Nadir-Bounzou@netcourrier.com](mailto:Nadir-Bounzou@netcourrier.com)

**MAROMME** (76) - Arbitre Fédéral 4  
22/2/2003 - 23/2/2003  
Formateur: CH Rouah  
Renseignements/Inscriptions: JP Guillaumat –  
25, rue de l'Hôpital - 76000 Rouen - 06 68 40 20 04  
<mailto:JPGuillaumat@aol.com>

**MARSEILLE** (13) - Arbitre Fédéral 3  
1/3/2003 - 2/3/2003  
Formateur: Erick Mouret  
Lieu/Renseignements/Inscriptions: Ecole Française  
d'Echecs - 47 rue Suez - 13007 Marseille –  
04 91 99 06 71 - <http://www.marseille-echecs.com>

**REIMS** (51) - Arbitre Fédéral 4  
1/3/2003 - 2/3/2003  
Formateur: CH Rouah  
Lieu: Reims Echec et Mat - 5 rue Piper  
Renseignements/Inscriptions: Isabelle Colin –  
03 26 07 17 07

**NEUVILLE EN FERRAIN** (59) - Arbitre Fédéral 3  
12/4/2003 - 13/4/2003  
Formateur: Nadir Bounzou  
Renseignements/Inscriptions: Emmanuel Variniac - 37  
rue Leon Blum - 62940 Hallicourt –  
e-mail: <mailto:emmanuel.variniac@libertysurf.fr>

En préparation : **Limousin** et **Midi-Pyrénées**.

Coordonnées des Formateurs et du Directeur  
de la Formation page 8.

**TESTS D'ARBITRES** (UV1, UV1 bis et UV2) : 29 mars 2003 – 14 juin 2003

<p><b>Distribution de BAF</b> : N°100 : 20 juin. Les articles doivent être envoyés au moins dix jours avant au Directeur du BAF <a href="mailto:Escafrestephane@aol.com">Escafrestephane@aol.com</a></p>
--

---